

# Table des matières

INTRODUCTION. – <b>Les grandes étapes de l'intégration européenne.</b> . . . .	7
I. Les débuts . . . . .	7
1. Les premiers pas de la coopération . . . . .	7
2. L'action des mouvements européens . . . . .	8
3. La déclaration Schuman et la CECA. . . . .	8
4. L'échec de la Communauté européenne de défense. . . . .	9
II. Les Communautés européennes . . . . .	10
1. Les traités de Rome . . . . .	10
2. L'Acte unique européen : vers l'Union européenne . . . . .	12
III. L'Union européenne . . . . .	14
1. Le traité de Maastricht . . . . .	14
A. Une Union à la structure complexe . . . . .	14
B. Une Communauté profondément transformée . . . . .	16
C. Une ratification difficile. . . . .	17
2. Le traité d'Amsterdam . . . . .	17
3. Le traité de Nice . . . . .	18
4. Le traité établissant une Constitution pour l'Europe . . . . .	19
5. Le traité de Lisbonne . . . . .	20
IV. L'extension du champ géographique de l'intégration européenne . . . . .	25
1. De Six à Neuf . . . . .	25
2. L'Europe des Douze . . . . .	26
3. L'Europe des Quinze. . . . .	26
4. De Quinze à Vingt-sept. . . . .	27
5. Les nouvelles perspectives d'élargissement . . . . .	28
A. La Turquie. . . . .	29
B. La Croatie . . . . .	30
C. Les Balkans occidentaux. . . . .	30
D. L'Islande . . . . .	30

## PREMIÈRE PARTIE

### DROIT INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPÉENNE

CHAPITRE I. – <b>La constitutionnalisation progressive de l'Union européenne.</b> . . . . .	35
---	----

Section 1. – <i>Les valeurs et objectifs de l'Union</i> .....	35
I. Les valeurs de l'Union. ....	36
II. Les objectifs de l'Union. ....	39
Section 2. – <i>La dimension citoyenne de l'Union</i> .....	42
I. La citoyenneté de l'Union. ....	42
1. La qualité de citoyen de l'Union .....	43
2. La substance de la citoyenneté de l'Union. ....	44
A. Des droits limitativement définis. ....	44
B. Des droits à substance hétérogène .....	45
a. Les droits limités aux citoyens de l'Union .....	45
b. Les droits ouverts plus largement .....	47
II. Les principes démocratiques. ....	48
Section 3. – <i>Les droits fondamentaux</i> . ....	52
Section 4. – <i>L'appartenance à l'Union</i> .....	61
I. L'adhésion .....	62
1. Les conditions d'admission. ....	62
A. Les conditions définies par le traité .....	62
B. Les «critères de Copenhague» .....	63
2. La procédure d'adhésion .....	65
II. Le retrait volontaire de l'Union .....	67
III. La suspension de certains droits résultant de l'appartenance à l'Union .....	68
1. Les mesures préventives .....	68
2. Les sanctions proprement dites .....	69
IV. Les relations entre l'Union et les Etats membres .....	69
Section 5. – <i>Le système des compétences</i> .....	73
I. Les principes présidant à la dévolution des compétences à l'Union européenne. ....	73
1. Le principe de l'attribution des compétences. ....	73
2. Les compétences implicites .....	74
3. La clause de flexibilité. ....	76
A. Conditions d'application. ....	76
B. La procédure .....	79
C. La pratique fondée sur la clause de flexibilité .....	80
4. La typologie des compétences de l'Union .....	80
A. Les compétences exclusives de l'Union européenne .	81
B. Les compétences partagées de l'Union. ....	82
a. Les compétences partagées générales. ....	82
b. Les compétences partagées spéciales .....	85
c. Les compétences partagées <i>ad hoc</i> .....	86
C. Les domaines d'action d'appui, de coordination ou de complément. ....	87
II. Les principes régissant l'exercice des compétences de l'Union. ....	89
1. Le principe de subsidiarité .....	89
A. Portée et fonction du principe .....	89

B. Critères d'appréciation de la subsidiarité . . . . .	91
C. Contrôle du principe de subsidiarité . . . . .	91
a. Contrôle <i>a priori</i> . . . . .	91
b. Contrôle juridictionnel <i>ex post</i> . . . . .	93
2. Le principe de proportionnalité . . . . .	93
3. Le principe de cohérence . . . . .	95
4. Le principe de flexibilité dans la mise en œuvre des compétences de l'Union: les coopérations renforcées . . . . .	97
A. Les conditions de la coopération renforcée . . . . .	98
a. Le domaine des coopérations renforcées . . . . .	98
b. Les conditions de fond . . . . .	99
B. La procédure de déclenchement . . . . .	100
C. Le fonctionnement de la coopération renforcée . . . . .	101
D. Participation ultérieure d'un Etat membre . . . . .	102
CHAPITRE II. – Le système institutionnel de l'Union européenne . . . . .	105
Section 1. – <i>Le paysage institutionnel de l'Union</i> . . . . .	105
I. Le cadre institutionnel de l'Union européenne . . . . .	105
1. Le Parlement européen . . . . .	107
A. Composition . . . . .	107
a. L'élection des députés européens . . . . .	107
b. Le nombre de députés européens . . . . .	110
B. Statut des membres du Parlement européen . . . . .	115
a. L'indépendance des députés . . . . .	115
b. Le statut financier des députés . . . . .	116
c. Les autres droits reconnus aux députés . . . . .	117
C. Organisation et fonctionnement . . . . .	117
a. Les structures . . . . .	118
b. Les commissions parlementaires . . . . .	120
c. L'organisation des travaux . . . . .	121
D. Attributions (vue générale) . . . . .	122
2. Le Conseil européen . . . . .	122
A. Des sommets à une institution à part entière de l'Union . . . . .	122
B. Composition du Conseil européen . . . . .	124
C. Organisation et fonctionnement . . . . .	125
a. La présidence . . . . .	125
b. Les réunions . . . . .	127
c. Les conclusions et le procès-verbal . . . . .	130
D. Attributions . . . . .	130
a. Impulsion et orientation . . . . .	130
b. Arbitrage . . . . .	131
c. Reconnaissance d'un véritable pouvoir de décision au Conseil européen . . . . .	132
3. Le Conseil . . . . .	133
A. Composition . . . . .	133
a. Membres . . . . .	133
b. Formations . . . . .	134
B. Organisation et fonctionnement . . . . .	136
a. La présidence . . . . .	136

b. Tenue des réunions . . . . .	138
c. Secrétariat général . . . . .	138
d. Le Coreper . . . . .	139
C. Les règles de vote . . . . .	140
a. Les trois modalités de vote . . . . .	140
b. Le calcul de la majorité qualifiée . . . . .	141
c. La place de la majorité qualifiée . . . . .	147
D. Attributions (vue générale) . . . . .	150
4. La Commission . . . . .	150
A. Composition . . . . .	150
a. Nombre de membres de la Commission . . . . .	150
b. Désignation des membres de la Commission . . . . .	153
c. Indépendance des membres de la Commission . . . . .	157
d. Durée du mandat de la Commission . . . . .	158
B. Organisation et fonctionnement . . . . .	160
a. Le président de la Commission . . . . .	160
b. Le principe de collégialité et ses aménagements . . . . .	161
c. L'organisation des travaux de la Commission . . . . .	162
C. Attributions (vue générale) . . . . .	162
5. Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité . . . . .	163
A. Nomination et statut . . . . .	163
B. Attributions . . . . .	165
6. La Cour de justice de l'Union européenne . . . . .	166
A. La Cour de justice . . . . .	167
B. Le Tribunal . . . . .	168
C. Les tribunaux spécialisés . . . . .	169
D. Attributions (vue générale) . . . . .	170
7. La Banque centrale européenne . . . . .	170
A. Le Système européen de banques centrales et l'Euro-système . . . . .	170
B. La Banque centrale européenne . . . . .	171
a. Les organes de la Banque centrale européenne . . . . .	171
b. Le statut de la Banque centrale européenne . . . . .	173
c. Relations institutionnelles . . . . .	174
8. La Cour des comptes . . . . .	174
A. Composition . . . . .	175
B. Organisation et fonctionnement . . . . .	175
C. Attributions (vue générale) . . . . .	176
II. Les organes consultatifs . . . . .	176
1. Composition . . . . .	176
2. Organisation . . . . .	178
A. Le Comité économique et social . . . . .	178
B. Le Comité des régions . . . . .	179
3. Attributions . . . . .	179
III. La Banque européenne d'investissement . . . . .	180
1. Statut et organisation . . . . .	180
2. Attributions . . . . .	181

Section 2. – <i>Les procédures d'adoption des actes juridiques de l'Union</i> .....	182
I. La procédure législative .....	183
1. Le monopole d'initiative de la Commission .....	183
2. La procédure législative ordinaire .....	187
A. Le déroulement de la procédure .....	187
B. Schéma de la procédure législative ordinaire.....	191
C. Bilan de la codécision à la veille de sa transformation en procédure législative ordinaire.....	192
3. Les procédures législatives spéciales.....	193
II. La procédure d'adoption des actes non législatifs .....	195
1. La procédure d'adoption des actes non législatifs mettant en œuvre directement les traités .....	195
2. La procédure d'adoption des actes délégués .....	197
3. La procédure d'adoption des actes d'exécution et la comitologie .....	200
A. Les principes généraux .....	200
B. Fonctionnement actuel de la comitologie .....	202
a. La procédure consultative .....	203
b. La procédure de gestion .....	203
c. La procédure de réglementation.....	204
Section 3. – <i>Procédure de conclusion des accords internationaux</i> ..	205
I. La négociation des accords internationaux .....	206
II. La conclusion des accords internationaux .....	208
III. Le vote au Conseil .....	208
IV. Le rôle du Parlement européen .....	209
Section 4. – <i>Le régime financier de l'Union européenne</i> .....	211
I. Les principes généraux .....	211
II. Les ressources de l'Union européenne .....	213
1. La décision relative aux ressources propres.....	213
2. Les différentes ressources de l'Union .....	214
A. Les droits de douane et cotisations sucre.....	214
B. La ressource TVA .....	215
C. La ressource PNB .....	216
3. Mise à disposition des ressources propres .....	216
III. Le cadre financier pluriannuel .....	217
1. Les accords interinstitutionnels contenant les perspec- tives financières .....	217
2. Le règlement fixant le cadre financier pluriannuel.....	219
IV. Le vote du budget annuel de l'Union .....	219
V. L'exécution du budget et la décharge .....	222
1. Le contrôle budgétaire interne .....	222
A. Les contrôleurs financiers .....	222
B. L'office européen de lutte antifraude (OLAF).....	223
2. Le contrôle budgétaire externe .....	223
A. La Cour des comptes .....	223
B. Le Parlement européen .....	224

Section 5. – <i>Le contrôle parlementaire</i> . . . . .	226
I. Le contrôle-information . . . . .	226
1. Les questions . . . . .	226
2. Les rapports . . . . .	227
3. L'examen des pétitions . . . . .	227
4. Les commissions temporaires d'enquête . . . . .	228
II. Le contrôle-sanction . . . . .	228
Section 6. – <i>Principes directeurs de la structure institutionnelle de l'Union</i> . . . . .	229
I. Le principe de l'équilibre institutionnel . . . . .	230
II. Le principe de l'autonomie des institutions . . . . .	231
III. Le devoir de coopération loyale . . . . .	232
IV. Le principe de transparence . . . . .	234
<b>CHAPITRE III. – L'ordre juridique de l'Union européenne</b> . . . . .	237
Section 1. – <i>Les sources du droit de l'Union</i> . . . . .	237
I. Le droit primaire . . . . .	238
1. Le contenu du droit primaire . . . . .	238
2. Régime linguistique des traités . . . . .	241
3. Champ d'application des traités . . . . .	242
A. Champ d'application dans le temps . . . . .	242
B. Champ d'application territorial . . . . .	242
4. Révision des traités . . . . .	244
A. Procédure de révision ordinaire . . . . .	244
B. Procédures de révision simplifiées . . . . .	246
a. La révision simplifiée de la troisième partie du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne . . . . .	246
b. Les clauses dites de passerelle . . . . .	246
II. Les principes généraux de droit . . . . .	247
1. Les principes de droit international . . . . .	248
2. Les principes inhérents à la nature de l'Union . . . . .	248
A. Le principe d'égalité ou de non-discrimination . . . . .	248
B. Les principes de liberté et d'unité du marché . . . . .	249
C. Le principe de solidarité . . . . .	250
3. Les principes communs aux droits des Etats membres . . . . .	250
III. Le droit dérivé . . . . .	251
1. Les principaux actes de droit dérivé . . . . .	252
A. Le règlement . . . . .	252
B. La directive . . . . .	253
C. La décision . . . . .	255
D. Les avis et recommandations . . . . .	256
E. Les autres actes . . . . .	256
2. Le régime juridique des actes de droit dérivé . . . . .	258
A. Motivation . . . . .	258
B. Publicité et entrée en vigueur . . . . .	259
IV. Les accords internationaux . . . . .	259

Section 2. – <i>Droit de l'Union et droit national</i> . . . . .	260
I. La primauté du droit de l'Union . . . . .	260
1. Fondement de la primauté . . . . .	260
2. La portée du principe . . . . .	262
II. L'effet direct . . . . .	264
1. La notion d'effet direct . . . . .	264
A. Définition de l'effet direct . . . . .	264
B. Fondement de l'effet direct . . . . .	264
2. L'effet direct des différentes normes de droit de l'Union . . . . .	265
A. Le traité CE . . . . .	265
B. Le droit dérivé . . . . .	269
C. Les accords internationaux . . . . .	272
III. La responsabilité de l'Etat membre du fait de violations du droit de l'Union . . . . .	274
Section 3. – <i>Les relations entre l'ordre juridique de l'Union et l'ordre juridique international</i> . . . . .	276
<b>CHAPITRE IV. – Le contrôle juridictionnel dans l'Union européenne</b> . . . . .	281
Section 1. – <i>Répartition des compétences entre la Cour, le Tribunal et les tribunaux spécialisés</i> . . . . .	282
Section 2. – <i>Le contentieux de la légalité des actes des institutions</i> . . . . .	285
I. Le recours en annulation . . . . .	285
1. Conditions de recevabilité du recours . . . . .	286
A. Les actes susceptibles d'annulation . . . . .	286
B. Délais de recours . . . . .	288
C. Le requérant . . . . .	288
a. Les Etats membres et les institutions et organes de l'Union . . . . .	288
b. Les particuliers . . . . .	289
2. Moyens d'annulation . . . . .	292
A. L'incompétence . . . . .	292
B. La violation des formes substantielles . . . . .	293
C. La violation des traités ou de toute règle de droit relative à leur application . . . . .	294
D. Détournement de pouvoir . . . . .	296
3. Portée des arrêts statuant sur les recours en annulation . . . . .	296
II. Le recours en carence . . . . .	297
1. Conditions de recevabilité . . . . .	297
A. L'auteur de la carence . . . . .	297
B. Le requérant . . . . .	298
C. La saisine préalable de l'institution . . . . .	298
2. Moyens de recours . . . . .	299
3. L'arrêt se prononçant sur le recours . . . . .	300
III. Le recours en indemnité . . . . .	300
1. Conditions de recevabilité . . . . .	301
2. Autonomie du recours en indemnité . . . . .	302
3. Les conditions de fond . . . . .	302

A. Le comportement illégal . . . . .	302
B. Le préjudice . . . . .	304
C. Un lien de causalité . . . . .	305
IV. L'exception d'illégalité . . . . .	305
1. Conditions de recevabilité . . . . .	306
A. Actes à l'égard desquels elle peut être envisagée . . . . .	306
B. Parties pouvant l'invoquer . . . . .	306
C. Procédures à l'occasion desquelles elle peut être invoquée . . . . .	307
2. Effet de l'arrêt se prononçant sur l'exception . . . . .	307
Section 3. – <i>Les manquements des Etats membres</i> . . . . .	307
I. Le manquement . . . . .	309
1. Sources des obligations des Etats . . . . .	309
2. Nature du manquement . . . . .	309
3. L'auteur du manquement . . . . .	310
II. La phase précontentieuse . . . . .	311
III. La phase contentieuse . . . . .	311
IV. L'arrêt en constatation de manquement . . . . .	313
1. Exécution . . . . .	313
2. Autorité . . . . .	313
3. Sanctions . . . . .	313
Section 4. – <i>Les renvois préjudiciels</i> . . . . .	315
I. La procédure devant les juridictions nationales . . . . .	316
1. La notion de juridiction . . . . .	316
2. Caractère facultatif ou obligatoire du renvoi . . . . .	317
A. Une faculté pour toutes les juridictions . . . . .	317
B. Une obligation pour les juridictions statuant en dernier ressort . . . . .	318
C. La théorie de l'acte clair . . . . .	319
II. La procédure devant la Cour . . . . .	320
1. La saisine de la Cour . . . . .	320
2. L'objet du renvoi . . . . .	320
A. La demande d'interprétation . . . . .	320
a. La nature de l'opération d'interprétation . . . . .	320
b. Les dispositions susceptibles d'interprétation . . . . .	321
B. La demande d'appréciation de validité . . . . .	321
a. La nature de l'examen . . . . .	321
b. Les actes soumis à l'examen . . . . .	322
c. Rapports avec l'action en annulation . . . . .	322
3. Cas où la Cour refuse de répondre à une question . . . . .	322
III. L'arrêt préjudiciel . . . . .	323
1. L'arrêt interprétatif . . . . .	323
A. Force obligatoire . . . . .	323
B. Effets dans le temps . . . . .	323
2. L'arrêt statuant sur la validité . . . . .	324
A. Effet de la déclaration d'invalidité . . . . .	324
B. Effets de l'arrêt rejetant les moyens d'invalidité . . . . .	324

DEUXIÈME PARTIE  
LES POLITIQUES DE L'UNION

CHAPITRE I. – <b>Le régime juridique du marché intérieur</b> . . . . .	329
Section 1. – <i>Les grandes libertés du marché intérieur</i> . . . . .	329
I. La liberté de circulation des marchandises. . . . .	329
1. Produits bénéficiaires . . . . .	330
2. La prohibition des droits de douane et taxes d'effet équivalent . . . . .	330
A. La notion de taxe d'effet équivalent . . . . .	331
B. Les exceptions . . . . .	332
a. La rémunération d'un service rendu . . . . .	332
b. La charge liée à un contrôle prévu par le droit de l'Union . . . . .	332
c. La taxe relevant d'un système général d'impositions intérieures. . . . .	333
3. La prohibition des taxes intérieures discriminatoires . . . . .	334
4. La prohibition des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent. . . . .	336
A. La notion de mesures d'effet équivalent. . . . .	337
a. Les mesures spécifiquement applicables aux produits importés ou discriminatoires . . . . .	338
b. Les règles relatives aux conditions auxquelles doivent répondre certaines marchandises . . . . .	340
c. Les modalités de vente . . . . .	343
d. Vers un critère unique: l'entrave au détriment des produits importés? . . . . .	347
B. Les dérogations à la prohibition des mesures d'effet équivalent . . . . .	349
a. La nature des raisons d'intérêt général susceptibles d'être invoquées . . . . .	349
b. Les conditions auxquelles les Etats peuvent invoquer ces raisons d'intérêt général . . . . .	352
II. La liberté de circulation et de séjour . . . . .	353
1. Les bénéficiaires . . . . .	354
2. Droits garantis par la liberté de circulation et de séjour . . . . .	357
A. La liberté de déplacement . . . . .	357
B. Le droit de séjour . . . . .	358
a. Le séjour de moins de trois mois . . . . .	359
b. Le séjour d'une durée supérieure à trois mois . . . . .	359
c. Le droit de séjour permanent . . . . .	360
C. L'égalité de traitement . . . . .	361
3. L'encadrement de la réserve d'ordre public. . . . .	364
A. Les garanties de fond . . . . .	364
B. Garanties de procédure. . . . .	365
III. La liberté professionnelle: liberté de circulation des travailleurs, liberté d'établissement et liberté de prestation de services . . . . .	365

1. La liberté de circulation des travailleurs . . . . .	366
A. Bénéficiaires . . . . .	366
B. Le traitement national . . . . .	367
C. Exception . . . . .	369
D. Situation des travailleurs des Etats membres entrés dans l'Union en 2004 et 2007 . . . . .	371
2. L'exercice d'une activité indépendante: la liberté d'établissement et de prestation de services . . . . .	372
A. Bénéficiaires . . . . .	372
B. Distinction entre établissement et libre prestation de services . . . . .	374
C. L'égalité de traitement . . . . .	375
D. Exception . . . . .	376
3. Du traitement national à la suppression des entraves aux libertés professionnelles reconnues par le traité . . . . .	376
4. La directive relative aux services dans le marché intérieur . . . . .	380
A. Liberté d'établissement et liberté de prestation de services . . . . .	381
B. Droits des destinataires de services . . . . .	382
C. Qualité du service . . . . .	383
D. Coopération administrative . . . . .	383
5. Reconnaissance des qualifications professionnelles . . . . .	383
A. Régime général . . . . .	384
B. Activités industrielles, commerciales et artisanales . . . . .	385
C. Professions de médecin, d'infirmier, de dentiste, de vétérinaire, de sage-femme, de pharmacien et d'architecte . . . . .	385
6. Les prestations de sécurité sociale . . . . .	386
A. Egalité de traitement . . . . .	386
B. Non-cumul des prestations . . . . .	386
C. Unicité de la législation . . . . .	387
D. Totalisation des périodes . . . . .	387
IV. La liberté de circulation des capitaux . . . . .	387
1. La libération complète des capitaux . . . . .	388
2. Les restrictions autorisées à l'égard de mouvements de capitaux avec les pays tiers . . . . .	389
3. La liberté de circulation des capitaux et la politique étrangère et de sécurité commune . . . . .	390
Section 2. – <i>Le rapprochement des législations</i> . . . . .	392
I. Les procédures et instruments de réalisation du rapprochement des législations . . . . .	392
II. La protection des Etats membres organisée à l'article 114 TFUE . . . . .	392
1. Le niveau de protection élevé . . . . .	393
2. L'application de dispositions nationales . . . . .	393
3. Les mesures provisoires . . . . .	394

III. Le champ d'application des articles 114 et 115 du traité FUE.....	394
1. Les domaines respectifs des articles 114 et 115 du traité FUE	395
2. Les conditions d'application de l'article 114 du traité FUE	395
IV. La nature et le degré d'harmonisation susceptible d'être réalisée.....	397
Section 3. – <i>Le droit de la concurrence</i> .....	398
I. L'entreprise, sujet du droit de la concurrence.....	398
1. Activités relevant des prérogatives traditionnelles de l'Etat.....	399
2. Activités des organismes dont la fonction est exclusivement sociale.....	399
II. Les règles applicables aux comportements des entreprises .	400
1. Les ententes.....	400
A. Le principe de l'interdiction des ententes.....	401
a. Définition des ententes.....	401
b. Atteinte portée à la concurrence et l'affectation du commerce entre Etats membres.....	401
c. Les accords non concernés par l'interdiction.....	402
B. L'exemption.....	403
C. Mise en œuvre du contrôle des ententes.....	403
2. L'abus de position dominante.....	404
A. La position dominante.....	405
a. Définition de la position dominante.....	405
b. Détermination du marché.....	406
B. La prohibition de l'abus de position dominante....	407
C. Sanctions.....	408
3. Les concentrations.....	408
A. La définition de la concentration.....	409
B. La dimension «communautaire» de la concentration	410
C. L'obligation de notifier et la procédure de contrôle .	410
D. L'objet du contrôle.....	411
4. Les entreprises publiques.....	412
5. Les services d'intérêt général et le droit de la concurrence	413
A. Notion de service d'intérêt économique général....	414
B. Les dérogations admises.....	415
III. Les règles relatives aux aides d'Etat.....	416
1. Les règles de fond.....	417
A. La notion d'aide.....	417
B. Les dérogations.....	419
a. Dérogations obligatoires.....	420
b. Les dérogations facultatives.....	420
2. Les règles de procédure.....	422
A. Projets d'aides nouvelles.....	423
B. Aides existantes.....	425

CHAPITRE II. – <b>L'espace de liberté, de sécurité et de justice</b> . . . . .	427
Section 1. – <i>De la coopération politique à l'espace de liberté, de sécurité et de justice.</i> . . . . .	427
Section 2. – <i>Politiques relatives aux contrôles aux frontières, à l'asile et à l'immigration</i> . . . . .	430
I. La politique des frontières . . . . .	431
1. Les objectifs. . . . .	431
2. Les compétences . . . . .	431
A. Les visas. . . . .	431
B. Les contrôles . . . . .	433
II. La politique d'asile . . . . .	435
1. Les objectifs. . . . .	435
2. Les compétences . . . . .	435
III. La politique d'immigration . . . . .	437
1. Les objectifs. . . . .	437
2. Les compétences . . . . .	437
A. L'immigration légale . . . . .	438
B. L'immigration illégale . . . . .	440
Section 3. – <i>La coopération judiciaire civile</i> . . . . .	442
Section 4. – <i>Coopération policière et judiciaire en matière pénale</i> . . . . .	445
I. La reconnaissance mutuelle . . . . .	446
II. Le rapprochement des législations . . . . .	447
1. La procédure pénale . . . . .	447
2. Le droit pénal matériel . . . . .	448
III. Europol et Eurojust. . . . .	450
IV. L'échange d'informations . . . . .	451
1. Les bases communes de données . . . . .	452
2. L'échange bilatéral d'informations. . . . .	453
3. La protection des données personnelles. . . . .	453
Section 5. – <i>Pays dotés d'un statut spécifique.</i> . . . . .	454
I. Le Royaume-Uni et l'Irlande . . . . .	455
II. Le Danemark. . . . .	457
CHAPITRE III. – <b>Les politiques à caractère économique</b> . . . . .	459
Section 1. – <i>L'union économique et monétaire</i> . . . . .	459
I. Réalisation progressive de l'union économique et monétaire . . . . .	459
II. Les Etats dont la monnaie est l'euro . . . . .	460
III. La politique économique. . . . .	462
1. Les grandes orientations des politiques économiques. . . . .	463
2. La discipline budgétaire et les déficits excessifs . . . . .	465
3. La coopération renforcée des membres de la zone euro et l'Eurogroupe . . . . .	469

IV. La politique monétaire. . . . .	470
1. La monnaie unique. . . . .	471
2. Les objectifs de la politique monétaire. . . . .	471
3. La représentation externe de la zone euro . . . . .	472
V. L'intégration des marchés financiers. . . . .	473
Section 2. – <i>Les politiques sectorielles</i> . . . . .	476
I. La politique agricole commune . . . . .	476
1. Une politique commune résultant d'un choix délibéré des auteurs du traité de Rome . . . . .	477
A. L'inclusion de l'agriculture dans le marché intérieur. . . . .	477
B. Etablissement d'une politique agricole commune . . . . .	478
C. Le financement commun de la politique agricole commune . . . . .	479
D. Les objectifs de la politique agricole commune . . . . .	479
2. Une politique de marché profondément réformée. . . . .	480
A. Le déclin du soutien des prix par le biais des organisations communes de marchés . . . . .	481
a. L'intervention sur le marché. . . . .	481
b. Les normes de commercialisation et de production . . . . .	483
c. Les mesures relatives aux échanges des pays tiers. . . . .	484
B. L'essor du soutien direct des revenus. . . . .	484
a. Le découplage des aides . . . . .	485
b. La conditionnalité. . . . .	485
c. La dégressivité. . . . .	486
3. De la politique des structures agricoles au développement rural . . . . .	486
II. La politique commune des transports . . . . .	487
1. Les principes communs. . . . .	488
A. Les mesures relevant de la politique commune des transports. . . . .	488
B. Les principes de base de la politique commune . . . . .	489
a. Les tarifs . . . . .	489
b. Les aides d'Etat. . . . .	490
2. Le transport terrestre . . . . .	490
A. Le transport routier. . . . .	490
a. L'accès au transport international. . . . .	490
b. L'accès aux transports nationaux. . . . .	491
c. La sécurité routière . . . . .	491
B. Le transport ferroviaire. . . . .	492
a. Le transport de marchandises . . . . .	492
b. Le transport de voyageurs . . . . .	493
c. La séparation entre infrastructure ferroviaire et services ferroviaires et l'accès aux infrastructures . . . . .	493
C. Transport fluvial . . . . .	494
3. Le transport aérien . . . . .	495
A. Accès au marché . . . . .	495
B. Mesures d'accompagnement. . . . .	495
C. La sécurité aérienne. . . . .	496
D. Le ciel unique européen . . . . .	496

4. Le transport maritime . . . . .	497
A. Accès au marché . . . . .	497
B. Sécurité maritime . . . . .	497
5. Le transport combiné ou intermodal . . . . .	498
III. La politique en matière d'énergie . . . . .	499
1. La consécration d'une politique de l'énergie . . . . .	500
2. Le plan d'action «une politique énergétique pour l'Europe» . . . . .	501
A. Le marché intérieur du gaz et de l'électricité . . . . .	501
B. La sécurité de l'approvisionnement . . . . .	502
C. Une politique énergétique internationale . . . . .	502
D. L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables . . . . .	502
IV. La politique européenne du tourisme . . . . .	503
1. La consécration du tourisme dans les compétences de l'Union . . . . .	503
2. Vers une nouvelle politique européenne du tourisme . . . . .	503
Section 3. – <i>Politiques destinées à favoriser la compétitivité de l'économie européenne</i> . . . . .	505
I. La recherche et le développement technologique . . . . .	505
1. Les objectifs de l'Union . . . . .	506
2. Les moyens d'actions . . . . .	506
A. Les actions de l'Union . . . . .	507
B. La coordination des politiques nationales et communes . . . . .	507
C. Les programmes communs pluriannuels de recherche et développement technologique . . . . .	508
D. Les procédures de décision . . . . .	509
3. Le septième programme-cadre de recherche (2007-2013) . . . . .	509
A. Les quatre programmes spécifiques . . . . .	510
a. Coopération . . . . .	510
b. Idées . . . . .	510
c. Personnel . . . . .	511
d. Capacités . . . . .	512
B. Les règles transversales . . . . .	512
II. Industrie . . . . .	513
1. Objectifs . . . . .	513
2. Moyens d'action . . . . .	514
3. Le programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité . . . . .	514
A. Le programme pour l'innovation et l'esprit d'entreprise . . . . .	515
B. Le programme d'appui stratégique en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) . . . . .	516
C. Le programme «Energie intelligente – Europe» . . . . .	516
III. Les réseaux transeuropéens . . . . .	517
1. Objectifs des réseaux transeuropéens . . . . .	517
2. Les moyens d'action . . . . .	517
3. Les réalisations . . . . .	518

IV. Politique spatiale .....	519
1. Les objectifs .....	519
2. Les moyens d'action .....	520
Section 4. – <i>La politique de cohésion</i> .....	520
I. Les objectifs de la cohésion économique, sociale et territoriale .....	522
II. Les moyens d'action .....	522
1. Vue globale .....	522
2. Les fonds structurels .....	523
3. Le Fonds de cohésion .....	524
4. Le groupement européen de coopération territoriale .....	525
III. Les règles générales applicables aux fonds structurels pour la période 2007-2013 .....	525
1. Les objectifs de la politique de cohésion .....	526
A. L'objectif convergence .....	526
B. L'objectif compétitivité régionale et emploi .....	527
C. L'objectif coopération territoriale européenne .....	528
a. La coopération au niveau transfrontalier .....	529
b. La coopération transnationale .....	529
c. La coopération interrégionale et l'échange d'expérience au niveau territorial approprié .....	530
2. Principes d'intervention .....	530
A. Complémentarité, cohérence, coordination et conformité (article 9 du règlement général) .....	530
a. Complémentarité .....	530
b. Cohérence .....	531
c. Coordination .....	531
d. Conformité .....	531
B. Programmation .....	531
C. Partenariat .....	532
D. La proportionnalité .....	532
3. Approche stratégique .....	532
A. Les orientations stratégiques .....	533
B. Le cadre de référence stratégique national .....	534
4. La programmation .....	535
5. La contribution des fonds structurels .....	536
Section 5. – <i>La stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi</i> .....	537
I. La croissance et l'emploi : nouvelles priorités de la stratégie de Lisbonne .....	537
1. Investir dans la connaissance et l'innovation .....	537
2. Libérer le potentiel des entreprises, en particulier les PME .....	538
3. Investir dans le capital humain et moderniser les marchés du travail .....	539
4. Se doter d'une politique énergétique européenne efficace et intégrée .....	540
II. Une amélioration de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne .....	540

III. Vers une nouvelle stratégie «UE 2020» . . . . .	542
1. Trois nouvelles priorités pour la stratégie «UE 2020» . . . . .	542
2. Réussir la sortie de crise . . . . .	543
3. Mettre à profit les instruments existants dans le cadre d'une approche nouvelle . . . . .	543
<b>CHAPITRE IV. – Les politiques à caractère non économique . . . . .</b>	<b>545</b>
Section 1. – <i>L'emploi et la politique sociale . . . . .</i>	545
I. La politique de l'emploi . . . . .	545
1. Moyens d'action . . . . .	546
2. La coordination pour l'emploi . . . . .	547
II. La politique sociale . . . . .	547
1. Les objectifs de la politique sociale . . . . .	549
2. Les moyens d'action . . . . .	549
A. La coopération entre les Etats membres . . . . .	549
B. L'action de l'Union . . . . .	550
a. Le rapprochement des législations . . . . .	550
b. Les actions d'encouragement . . . . .	551
c. La promotion du dialogue social . . . . .	552
C. Le renforcement de l'égalité entre hommes et femmes . . . . .	553
D. La sauvegarde des prérogatives des Etats membres . . . . .	554
3. Principales réalisations . . . . .	555
A. L'égalité de traitement . . . . .	555
B. La santé, l'hygiène et la sécurité au travail . . . . .	556
C. Défense des droits des travailleurs . . . . .	557
D. L'information, la consultation et la participation des travailleurs . . . . .	558
Section 2. – <i>Les politiques de protection . . . . .</i>	558
I. La protection de l'environnement . . . . .	559
1. Les objectifs et principes de la politique de protection de l'environnement . . . . .	559
A. Objectifs . . . . .	559
B. Principes encadrant la politique d'environnement de l'Union . . . . .	560
C. L'intégration de l'environnement dans les autres poli- tiques . . . . .	560
2. La mise en œuvre de la politique de protection de l'envi- ronnement . . . . .	561
A. L'action de l'Union . . . . .	561
B. Le rôle des Etats membres . . . . .	562
3. Le sixième programme d'action pour l'environnement . . . . .	563
A. Les domaines d'action prioritaires . . . . .	563
B. Les moyens de mise en œuvre . . . . .	564
C. Les stratégies thématiques . . . . .	565
II. La protection de la santé publique . . . . .	566
1. Les objectifs . . . . .	566
2. Moyens d'action . . . . .	567
A. L'action des Etats membres . . . . .	567

B. Les compétences partagées de l'Union . . . . .	568
C. Les compétences complémentaires de l'Union . . . . .	568
3. Les principales réalisations . . . . .	569
A. Le cadre général et les priorités . . . . .	569
a. Le livre blanc «Ensemble pour la santé: une approche stratégique pour l'UE 2008-2013» . . . . .	569
b. La nouvelle stratégie de santé animale pour l'Union européenne (2008-2013) . . . . .	570
B. Les mesures spécifiques de lutte contre les menaces pour la santé . . . . .	570
III. La protection des consommateurs . . . . .	571
1. Les objectifs de la politique des consommateurs . . . . .	572
2. Les moyens d'action . . . . .	572
3. Les principales réalisations . . . . .	572
A. Le cadre général et les priorités . . . . .	573
a. Le programme d'action communautaire dans le domaine de la politique des consommateurs pour la période 2007-2013 . . . . .	573
b. La stratégie communautaire en matière de poli- tique des consommateurs pour la période 2007- 2013 . . . . .	573
B. La santé et la sécurité des consommateurs . . . . .	574
C. La protection des intérêts économiques des consom- mateurs . . . . .	575
a. La directive cadre de protection contre les pratiques déloyales . . . . .	575
b. L'information du consommateur . . . . .	576
c. La protection des consommateurs et le droit des contrats . . . . .	576
d. La protection judiciaire . . . . .	577
IV. La protection civile . . . . .	577
1. La consécration de la protection civile dans les politiques de l'Union . . . . .	577
2. Les réalisations . . . . .	578
Section 3. – <i>Education, formation professionnelle, jeunesse, sport et culture</i> . . . . .	581
I. L'éducation, la jeunesse et le sport . . . . .	582
II. La politique de formation professionnelle . . . . .	583
III. La culture . . . . .	583
IV. Les programmes d'actions . . . . .	584
1. Le programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie . . . . .	584
A. Les objectifs du programme . . . . .	584
B. Les programmes <i>Comenius</i> , <i>Erasmus</i> , <i>Leonardo da                 Vinci</i> et <i>Grundtvig</i> . . . . .	585
C. Le programme transversal . . . . .	586
D. Le programme Jean Monnet . . . . .	587
2. Le programme «Jeunesse en action» . . . . .	587
3. Le livre blanc sur le sport . . . . .	588

4. Le programme Culture . . . . .	589
A. Objectifs . . . . .	589
B. Domaines d'action . . . . .	590
5. Le programme « L'Europe pour les citoyens » . . . . .	591
A. Les objectifs . . . . .	591
B. Domaines d'action . . . . .	592
6. Le programme de soutien au secteur audiovisuel européen . . . . .	592
A. Objectifs et priorités du programme . . . . .	592
B. Domaines d'action . . . . .	593
<b>CHAPITRE V. – L'action extérieure de l'Union européenne . . . . .</b>	<b>595</b>
Section 1. – <i>Vers une plus grande cohérence de l'action extérieure de l'Union européenne</i> . . . . .	595
I. La personnalité juridique de l'Union . . . . .	596
II. Un certain regroupement des dispositions relatives à l'action extérieure de l'Union . . . . .	596
III. Les principes et objectifs communs . . . . .	598
IV. Des responsabilités particulières confiées aux institutions en matière de cohérence . . . . .	599
Section 2. – <i>La politique étrangère et de sécurité commune</i> . . . . .	601
I. Les instruments de la politique étrangère et de sécurité commune . . . . .	602
1. Les orientations générales du Conseil européen . . . . .	602
2. Les décisions du Conseil . . . . .	603
A. Les décisions sur les actions à mener par l'Union . . . . .	603
B. Les décisions sur les positions à prendre par l'Union . . . . .	604
C. Valeur juridique des décisions . . . . .	605
3. La coopération systématique entre Etats membres . . . . .	606
4. Les accords internationaux . . . . .	607
5. Les déclarations . . . . .	608
II. La prise de décision . . . . .	608
1. Les organes de décision . . . . .	608
2. Les modalités de vote . . . . .	609
A. Les possibilités de majorité qualifiée . . . . .	609
B. L'abstention constructive . . . . .	611
3. Le rôle de la Commission . . . . .	612
4. Le rôle du Parlement européen . . . . .	612
5. Les organes auxiliaires . . . . .	613
A. Le comité politique et de sécurité . . . . .	613
B. Le service européen pour l'action extérieure . . . . .	614
III. La politique de sécurité et de défense commune . . . . .	616
1. L'émergence progressive d'une politique de sécurité et de défense commune . . . . .	616
2. Les missions de gestion de crise . . . . .	618
3. Les aspects opérationnels . . . . .	619
A. Le rôle des Etats membres . . . . .	619
B. L'articulation avec l'OTAN . . . . .	620

4. Les structures politiques et militaires . . . . .	620
A. Le Conseil des ministres et le haut représentant . . . . .	620
B. Le comité politique et de sécurité . . . . .	621
C. Le comité militaire . . . . .	621
D. L'Etat-major européen . . . . .	621
5. L'agence européenne de défense . . . . .	621
6. Les moyens militaires au service de la solidarité entre Etats membres . . . . .	622
Section 3. – <i>Les mesures restrictives</i> . . . . .	625
Section 4. – <i>La politique commerciale commune</i> . . . . .	627
I. Le champ d'application de la politique commerciale commune . . . . .	627
1. L'état des lieux avant le traité de Lisbonne . . . . .	627
2. Les apports du traité de Lisbonne . . . . .	629
II. L'union douanière . . . . .	630
1. Les objectifs de l'établissement d'une union douanière . . . . .	630
2. Le tarif douanier commun . . . . .	631
A. Le classement tarifaire des marchandises . . . . .	631
B. L'origine des marchandises . . . . .	632
C. La valeur en douane . . . . .	633
D. Les régimes douaniers économiques . . . . .	633
3. Les formalités douanières . . . . .	633
III. Les instruments autonomes de politique commerciale . . . . .	634
1. Les procédures de sauvegarde . . . . .	635
2. Les mesures de défense commerciale . . . . .	636
A. Les définitions . . . . .	637
B. Le préjudice grave . . . . .	637
C. L'intérêt de l'Union . . . . .	638
D. La procédure . . . . .	638
IV. Les accords commerciaux de l'Union . . . . .	638
Section 5. – <i>La coopération avec les pays tiers et l'action humanitaire</i> . . . . .	639
I. La coopération au développement . . . . .	640
1. Les objectifs de la coopération au développement . . . . .	640
2. Les principaux instruments de la coopération au déve- loppement . . . . .	644
A. Les instruments autonomes . . . . .	645
B. Les accords internationaux . . . . .	645
3. L'accord de partenariat de Cotonou . . . . .	646
A. Le renforcement de la dimension politique des rela- tions UE-ACP . . . . .	647
B. Les stratégies de développement . . . . .	647
C. Un nouveau cadre de coopération économique et commerciale . . . . .	648
D. Une réforme de la coopération financière . . . . .	649
II. La coopération économique, financière et technique avec les pays tiers . . . . .	650
1. Les rapports avec la coopération au développement . . . . .	650

2. Les instruments de mise en œuvre . . . . .	651
III. L'aide humanitaire . . . . .	653
1. Les objectifs de l'aide humanitaire . . . . .	653
2. Les principes régissant l'aide humanitaire . . . . .	654
3. La mise en œuvre . . . . .	654
IV. L'Union européenne et son environnement proche . . . . .	655
1. L'accord sur l'espace économique européen . . . . .	655
2. Les accords bilatéraux avec la Suisse . . . . .	656
3. Les Etats candidats ou candidats potentiels à l'adhésion . . . . .	657
4. La politique européenne de voisinage . . . . .	658
A. Les pays concernés par la politique européenne de voisinage . . . . .	659
B. Les principes directeurs de la politique européenne de voisinage . . . . .	659
a. La conditionnalité . . . . .	660
b. La différenciation et la contractualisation des relations . . . . .	660
c. Le contrôle . . . . .	661
C. Les domaines prioritaires de la coopération . . . . .	661
D. Le financement de la politique européenne de voisinage . . . . .	663
Chronologie de la construction européenne . . . . .	667
Bibliographie générale . . . . .	695
Index alphabétique des matières . . . . .	699
Index chronologique de la jurisprudence . . . . .	725
Liste des abréviations, acronymes et sigles . . . . .	739